

ABYSS AUTO ECOLE
19 RUE DE BOUIN
22400 LAMBALLE

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Entraînement au code dans notre établissement par des séances :

A) en présentiel :

Les cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

Lundi : de 17h30 à 18 h30	Thème : ALCOOL
Mardi : de 17 h30 à 18 h30	Thème : VITESSE
Mercredi : de 16h00 à 17 h00	Thème : FATIGUE
Jeudi : de 17 h30 à 18 h30	Thème : DISTRACTEURS
Vendredi : de 17 h30 à 18h30	Thème : ASSURANCES
Samedi : de 13 h00 à 14 h00	Thème : ACCIDENTOLOGIE

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Les tests d'entraînement à l'examen du code de la route sont en accès libre aux horaires d'ouverture du bureau

Lundi.....13 heures à 19 heures
Mardi.....9 heures à 12 heures / 13 heures à 19 heures
Mercredi.....9 heures à 12 heures / 13 heures à 19 heures
Jeudi.....9 heures à 12 heures / 13 heures à 19 heures
Vendredi.....9 heures à 12 heures / 13 heures à 19 heures
Samedi.....9 heures à 12 heures / 13 heures à 17 heures

Les supports utilisés :

- *BOX*
- *Un tableau effaçable pour faire des schémas ou paperboard*

B) en distanciel :

Nous fournissons aux élèves un livre du code la route.

Nous proposons aussi un accès internet dans le cadre du forfait CODE

2) PARCOURS PRATIQUE :

Le choix du terrain pour votre formation sera adapté à l'objectif travaillé :

- 1) Parking, faible circulation.
- 2) Circulation modérée mettant en pratique le code de la route, le regard, le placement sur la chaussée en ville et le stationnement.
- 3) Hors agglomération : virage, tous types de route et stationnement
- 4) Voies rapides : insertion, sortie, circulation dépassement, distance de sécurité, itinéraire, arrêt d'urgence.
- 5) Lorsque les conditions atmosphériques le permettent le candidat abordera la conduite en succession dégradée (brouillard, neige, pluie, nuit).

En fin de formation, nous proposons lorsque les élèves ont un niveau proche de l'examen, de se mettre en condition d'examen blanc. Cela permet de juger de leurs acquis et aussi de faire un bilan auto critique.

ABYSS AUTO ECOLE
19 RUE DE BOUIN
22400 LAMBALLE

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

La formation théorique se déroule au bureau de l'auto-école. Le passage à la conduite peut se faire après 5 leçons de cours théorique. La conduite se déroule dans un premier temps sur simulateur pour appréhender les bases mécaniques (soit 5 heures), ensuite la formation se poursuit sur voiture.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.



CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)
N° : _____ SÉRIE _____

Date : ____/____/____ Centre : _____ N° de département : ____

L'expert(e) - Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

Mme, Mlle, M.⁽¹⁾ : _____ Prénom : _____

Catégorie de permis sollicitée : A ☐ A1 ☐ B ☐ B1 ☐ EB ☐ C ☐ EC ☐ D ☐ ED ☐

(1) (Foyer les mentions inutiles : nom de naissance suivi du nom d'usage s'il y a lieu)

EXEMPLAIRE ADMINISTRATION

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : ____/____/____ à : _____

N° de département : ____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____

☐ régularisation ☐ dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____

Résultat d'examen
(entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)

FAVORABLE

INSUFFISANT

Examen non mené à son terme ☐

Codes spécifiques :

☐ 01 ☐ 101 ☐ 102 ☐ 103 ☐ 105 ☐ Ar

☐ 106 jusqu'au : ____/____/____

Vaut titre de conduite à compter du : ____/____/____

Visite médicale valide jusqu'au : ____/____/____

Autres codes : _____

Signature :

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	ions	allions	me
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avant la signature de votre contrat, nous vous fixerons une évaluation d'une durée d'une heure, elle est obligatoire

Elle sera réalisée directement sur simulateur.

L'intérêt de cette évaluation est de vous proposer une estimation de la durée de votre formation qui correspond à vos capacités.

Cette fiche d'évaluation est composée de 9 rubriques, le simulateur vous posera toutes sortes de question sur :

- 1) Les renseignements d'ordre général :
- 2) L'expérience de la conduite :
- 3) Connaissance du véhicule (mécanique générale) :
- 4) Les attitudes à l'égard de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière :
- 5) Les habiletés :
- 6) La compréhension et la mémoire :
- 7) La perception :
- 8) L'émotivité :
- 9) Le résultat de l'évaluation :

Suite à cette évaluation, le moniteur vous donnera une approximation d'heures que vous devez effectuer. Cette évaluation permettra ainsi d'établir un contrat sur votre formation et son coût.

Exemple de procédé d'évaluation B

– Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite ou mis à disposition dans un classeur à l'auto-école

Modalités de prise en compte du handicap

Si le moniteur a un doute sur l'existence d'un éventuel handicap il vous demandera de réaliser une visite médicale auprès d'un médecin agréé (la liste des praticiens vous sera transmise au bureau de l'auto-école ou liste des médecins agréés sur votre site internet)

S'il s'avère que vous avez besoin de moyens adaptés à votre handicap et que nous ne pouvons satisfaire vos besoins, nous vous communiquerons les

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART B - FICHE ÉLÈVE											
1. Renseignements d'ordre général											
Nom :		Prénom :				Date de naissance :					
Adresse :						Tél. :					
Niveau scolaire :		Profession :				Nationalité :					
Acuité visuelle œil droit : /10		œil gauche : /10		Correction :		oui		non			
Incompatibilités :				Visite Médicale :		oui		non			
2. Expérience de la conduite											
Permis :		Conduite auto :		Avec qui ?		Où (sauf auto-école) :		Si pas auto :			
B1 ☐		jamais ☐		amis ☐		ville ☐		vélo ☐			
A2 ☐		- de 5 h. ☐		parents ☐		route ☐		cyclo ☐			
A ☐		+ de 5 h. ☐		auto-école ☐		chemin ☐		moto ☐			
Date :								autre véh. ☐			
3. Connaissance du véhicule											
Direction :		non ☐		oui ☐		Embrayage :		non ☐		oui ☐	
Boîte de vitesses :		non ☐		oui ☐		Freinage :		non ☐		oui ☐	
4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité											
Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code :						☐					
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face :						☐					
L'apprentissage est une nécessité :						☐					
Réal désir d'apprendre à conduire :						☐					
5. Habiletés											
		F		S		B					
Installation au poste de conduite		☐		☐		☐					
Démarrage arrêt		☐		☐		☐					
Manipulation du volant		☐		☐		☐					
6. Compréhension et mémoire											
		F		S		B					
Compréhension		☐		☐		☐					
Mémoire		☐		☐		☐					
7. Perception											
		F		S		B					
Trajectoire		☐		☐		☐					
		F1		S		B					
Observation		☐		☐		☐					
		F2		S		B					
		F3		S		B					
8. Émotivité											
		F		S		B					
En général		☐		☐		☐					
		F		S		B					
Crispation		☐		☐		☐					
9. Résultat de l'évaluation											
Total des résultats partiels :		positifs ☐		-		négatifs ☐		=		résultat final ☐	
10. Proposition : volume de formation PRÉVISIONNEL											
Théorie :		Heures		Proposition retenue :		☐ OUI ☐ NON		DATE : / /			
Pratique :		Heures		Théorie :		Heures		Pratique :		Heures	
20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation.		Formateur		Elève		Parents (pour mineurs)					
SIGNATURES :											
CODES ROUSSEAU											

coordonnées du bureau de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) habilité à vous renseigner sur les auto-écoles proposant ces véhicules aménagés.

A savoir : *La personne référente handicap est Mme LEVEQUE qui suivant votre handicap vous accompagnera lors de votre formation chez nous ou vous orientera vers un établissement spécialisé et équipé.*

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avant la signature de votre contrat, nous vous fixerons une évaluation d'une durée d'une heure, elle est obligatoire

Elle sera réalisée directement sur simulateur.

L'intérêt de cette évaluation est de vous proposer une estimation de la durée de votre formation qui correspond à vos capacités.

Cette fiche d'évaluation est composée de 9 rubriques, le simulateur vous posera toutes sortes de question sur :

- 1) Les renseignements d'ordre général :
- 2) L'expérience de la conduite :
- 3) Connaissance du véhicule (mécanique générale) :
- 4) Les attitudes à l'égard de l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière :
- 5) Les habilités :
- 6) La compréhension et la mémoire :
- 7) La perception :
- 8) L'émotivité :
- 9) Le résultat de l'évaluation :

Suite à cette évaluation, le moniteur vous donnera une approximation d'heures que vous devez effectuer.
Cette évaluation permettra ainsi d'établir un contrat sur votre formation et son coût.

Exemple de procédé d'évaluation B

– Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite ou mis à disposition dans un classeur à l'auto-école

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART B - FICHE ÉLÈVE											
1. Renseignements d'ordre général											
Nom :		Prénom :				Date de naissance :					
Adresse :						Tél. :					
Niveau scolaire :		Profession :				Nationalité :					
Acuité visuelle œil droit : /10		œil gauche : /10		Correction :		oui		non			
Incompatibilités :						Visite Médicale :		oui non			
2. Expérience de la conduite											
Permis :		Conduite auto :		Avec qui ?		Où (sauf auto-école) :		Si pas auto :			
B1 ☐		jamais ☐		amis ☐		ville ☐		vélo ☐			
A1 ☐		- de 5 h. ☐		parents ☐		route ☐		cyclo ☐			
A2 ☐		+ de 5 h. ☐		auto-école ☐		chemin ☐		moto ☐			
A ☐								autre véh. ☐			
Date :											
3. Connaissance du véhicule											
Direction :		non ☐		oui ☐		Embrayage :		non ☐		oui ☐	
Boîte de vitesses :		non ☐		oui ☐		Freinage :		non ☐		oui ☐	
4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité											
Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code						☐					
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face						☐					
L'apprentissage est une nécessité :						☐					
Réel désir d'apprendre à conduire :						☐					
5. Habiletés											
				F		S		B			
Installation au poste de conduite				☐		☐		☐			
Démarrage arrêté				☐		☐		☐			
Manipulation du volant				☐		☐		☐			
6. Compréhension et mémoire											
				F		S		B			
Compréhension				☐		☐		☐			
Mémoire				☐		☐		☐			
7. Perception											
Trajectoire				F		S		B			
				☐		☐		☐			
Orientation				F		S		B			
				☐		☐		☐			
Observation				F1		F2		F3			
				☐		☐		☐			
8. Émotivité											
En général				F		S		B			
				☐		☐		☐			
Crispation				F		S		B			
				☐		☐		☐			
9. Résultat de l'évaluation											
Total des résultats partiels :				positifs		-		négatifs		résultat final	
				☐				☐		☐	
10. Proposition : volume de formation PRÉVISIONNEL											
Théorie :				Heures		Proposition acceptée :		☐ OUI		☐ NON	
Pratique :				Heures		Proposition retenue :		Théorie ☐ H ₁		Pratique ☐ H ₂	
20 h. de conduite minimum sont imposées par la réglementation.				Formateur		Elève		Parents (pour mineurs)			
SIGNATURES :											
CODES ROUSSEAU											